

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité – Justice

MINISTERE DEL'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
Direction de la Planification, des Statistiques, de la Coopération et du Suivi Evaluation
(DPSCSE)

Projet d'Appui à la Transformation Agricole en Mauritanie
(PATAM)

Avis de Manifestation d'Intérêt

Numéro : N° 01/PI/Ad-hoc/MASA/2026

Services de Consultant : Services de consultant (Cabinet d'Expertise Comptable) pour réaliser l'Audit des états financiers du Projet (GAFSP-PATAM) pour : (i) l'exercice clos au 31/12/2025, l'exercice clos au 31/12/2026, l'exercice clos au 31/12/2027, 31/12/2028 et (ii) l'audit des acquisitions du projet au titre des exercices 2025, 2026, 2027 et 2028.

Financement : GAFSP

Date de publication : le 29/04/2026

Date de clôture : le 13 /05/2026 à 12h GMT

1- Contexte général :

L'Etat Mauritanien a reçu un Don du GASFP pour cofinancer le coût du Projet d'Appui à la Transformation Agricole en Mauritanie (PATAM) et envisage d'utiliser une partie des fonds pour réaliser l'Audit des états financiers du Projet (GAFSP-PATAM) pour: (i) les exercices clos au 31/12/2025, 31/12/2026, 31/12/2027, 31/12/2028 et(ii) l'audit des acquisitions du projet au titre des exercices 2025, 2026, 2027, 2028

La Cellule de Coordination, responsable de la mise en œuvre du projet PATAM sollicite des propositions en vue de la fourniture des Services de Consultants (Cabinets d'Expertise Comptables agréés) pour réaliser cette prestation.

2- Objectif de la mission :

La mission du Cabinet consiste à :

Présenter, à partir de l'analyse et de la vérification des états financiers et de la situation des acquisitions, assujetties au système mauritanien de passation des marchés, préparés par la Cellule de Coordination du Projet, une opinion professionnelle sur la situation financière du projet à la fin des exercices 2025, 2026, 2027, 2028 ainsi qu'une opinion sur les relevés de dépenses et la régularité des procédures engagées dans les acquisitions réalisées par le projet

Les audits devront être réalisés conformément aux normes internationales d'audits (ISA) et donneront lieu à toutes les vérifications et contrôles que l'auditeur pourra juger nécessaires en la circonstance.

3- Profil du Consultant :

Le Cabinet d'Audit doit être enregistré et être régulièrement inscrit au tableau d'un ordre des experts comptables reconnu au plan national ou régional ; il doit avoir une solide expérience, d'au moins 10 années dans le domaine des audits de projets de développement, maîtriser les normes internationales d'audits (ISA) et être très familier avec les procédures du Groupe de la Banque Africaine de Développement.

En outre, le cabinet d'audit doit prouver, au moyen d'attestations de services faits dûment signées par les administrations concernées, qu'il a réalisé durant les cinq dernières années (2020 à 2025), l'audit des états financiers d'au moins deux grands projets de développement (financement totale supérieur à Cinq Cent Millions Ouguiya – 500 000 000 MRU - ou d'un montant équivalent dans une monnaie librement convertible). Le cabinet doit également justifier une expérience en audit des acquisitions.

Les expériences non accompagnées par des attestations de bonne fin, page de garde et page de signature certifiée copie conforme à l'original ne seront pas présent en compte.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux dispositions de la « Politique de passations des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque », [édition Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>].

Le consultant sera sélectionné suivant la méthode basé sur la sélection fondée sur la **Qualification des Consultants(SQC)**

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes :

Bureau de liaison du projet PATAM sis à zone Ksar Nord lot 808 Ksar – Nouakchott du lundi au jeudi de 9h à 14h et le vendredi de 9h à 11h Tel : (222) 46 55 11 11 / 49 74 60 86 et Email: maghoth@yahoo.fr / zasidi60@gmail.com

L'évaluation des manifestations d'intérêt sera établie sur la base de la grille ci-dessus :

	Note/100
Expérience générale du cabinet <ul style="list-style-type: none">- Nombre d'année d'expérience dans les audits (20 points)- Méthodologie et organisation technique et managériale (10 points)- Le personnel professionnel permanent (10 points)	40 points
Expérience Spécifique du cabinet dans les projets de développement : <ul style="list-style-type: none">- Références dans le domaine des audits financiers (30 points)- Références dans les domaines des audits des acquisitions (30 points)	60 points
Total	100 points

A

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française doivent comporter Un (01) original et Trois (03) copies et parvenir, par courrier, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **mercredi le 13 mai 2026 à 12h GMT** et porter la mention « Recrutement d'un Consultant (Cabinet d'Expertise Comptable) pour réaliser l'Audit des états financiers et des acquisitions du Projet d'Appui à la Transformation Agricole en Mauritanie (PATAM) pour les exercices clos au 31/12/2025, 31/12/2026, 31/12/2027 et 31/12/2028 ; ainsi que l'Audit des acquisitions du projet pour les années 2025, 2026, 2027 et 2028 » :

Adresse courrier porté :

Bureau de liaison du projet PATAM sis à zone Ksar Nord lot 808 Ksar – Nouakchott
Tel : (222) 46 55 11 11 / 49 74 60 86 et Email: maghoth@yahoo.fr / zasidi60@gmail.com

Le Coordinateur du PATAM
Mohamed Ahmed El Ghaouth JEYID

